

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018

Le conseil communautaire procède à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire en la personne de **M. Benoît BREYSSE**.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS LES POINTS SUIVANTS :

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 14 décembre 2017.

- Election d'un(e) vice-président(e) : **Mme Colette BOISSOT**
- Modification de la composition de la commission Environnement-Travaux- Réseaux : **Mme Colette BOISSOT**
- Modification de la composition de la commission Aménagement-Urbanisme-Politique de la ville-Transport-Habitat : **M. Benoît BREYSSE**
- Modification de la représentation de la CAPVM au sein du Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des résidus ménagers (SIETREM) : **M. Benoît BREYSSE**
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat mixte de transports du bassin chellois et des communes environnantes (SITBCCE) : **M. Benoît BREYSSE**
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat mixte Autolib' Métropole : **M. Jacques PHILIPPON titulaire et M. Benoît BREYSSE suppléant.**
- Désignation d'un nouveau délégué suppléant au conseil d'administration du collège Pierre-Weczerka à Chelles : **M. Benoît BREYSSE**
- Compétence en matière d'hébergement de la Bourse du Travail.
- Modification de l'article 6 de la délibération n°160107 du 20 janvier 2016 portant délégation du conseil communautaire au Président.
- Modification de la délibération n°170401 du 04 avril 2017 (complément) portant délégation du conseil communautaire au Bureau communautaire.
- Modification du règlement intérieur du conseil communautaire.
- Avis sur l'adhésion de la commune d'Ozoir-la-Ferrière au Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) de l'Ouest Briard.
- Modification des statuts du SIETREM portant sur l'adhésion au SIETREM pour la compétence collecte et (ou) traitement des déchets ménagers et tous déchets assimilables : avis de la CAPVM.
- Reconduction du dispositif dérogatoire relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant souscrit des emprunts structurés à risque.
- Débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires 2018.
- Conditions de recrutement du chargé de mission immobilier d'entreprises.
- Signature de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de Seine-et-Marne.
- Autorisation de dégrèvement en cas de service non fait à compter de cinq semaines consécutives de cours non dispensés – Conservatoires de Paris - Vallée de la Marne.
- Acquisition des parcelles AL 184p1 et AL 184p2 à Pontault-Combault pour la construction du conservatoire de musique, de danse et de théâtre.
- Motion pour la prorogation de l'exonération du Supplément de Loyer de Solidarité

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A PRIS ACTE DES POINTS SUIVANTS :

- Relevé des décisions du bureau communautaire du 25 janvier 2018.
- Relevé des décisions relevant de la délégation d'attributions au Président du 30 novembre 2017 au 29 janvier 2018.
- Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes.
- Rapport sur la situation en matière de Développement Durable pour l'année 2017.

Séance levée à 22h30

Date affichage : 15 février 2018